

USINES DE FABRICATION :

Aliments Conventionnels :

SAINT-YBARD (19140)

Le Moulin du Claux

215 route du moulin du Claux

Tel : 05 55 98 99 00

LIGNEYRAC (19500)

Le Moulin du Peuch

4700 route de la Planche

Tel : 05 55 85 92 01

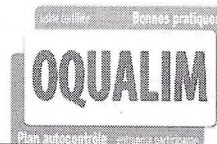
Aliments Biologiques :

SADROC (19270)

Barial

36 route de Sainte-Féréole

Tel : 05 55 21 26 47



Facturé à

MADAME DELON MARIE LAURE
SCEA ELEVAGE LE TAVERNIER
504 ROUTE DE LA BELONIE
NEYRAGUES

46600 CRESENSAC

Facturé à	Date facture	Numéro facture	Folio
502456	02/12/2025	2 500 029 940	1

FACTURE

N° SIRET:

51421249700044

Identifiant intra communautaire: FR40514212497

Produit	Désignation	Quantité Commandée	Quantité Facturée	Nbre Unité	Prix HT Net	Montant HT	TVA
NE001093	BI n° 527 381 du 02/12/2025 Site LIGNEYRAC Livré chez DELON MARIE LAURE SCEA ELEVAGE LE TAVERNIER [502456] 504 ROUTE DE LA BELONIE NEYRAGUES 46600 CRESENSAC ORGE SAC 25 KG <i>Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et la valorisation des emballages.</i>	0,2000T	0,2000T	8	347,00	69,40	2
PF030483H	OPTY NUTRILYN 24-13 MH 25KG ECO-CONTRIBUTION	0,2000T	0,2000T	8	602,00	120,40	2
NE001083	MAIS SAC 25 KG <i>Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et la valorisation des emballages.</i>	0,2000T	0,2000T	8	361,00	72,20	2
PF029013E	TOURTEAU DE SOJA MP 25 KG	0,2000T	0,2000T	8	495,00	99,00	2
	Totaux	0,8000T	0,8000T	32			

à joindre à votre règlement

NUTRILIM

FACTURE

2 500 029 940

Cliant: 502456

Facturé le 02/12/2025

Net à payer

381,15 €

Mode de règlement: (C) VIREMENT

Echéance:

12/12/2025

Montant net HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
361,28	2 5,50	19,87	381,15
			FACTURE
			Net à payer
361,28		19,87	381,15
			381,15 €
Mode de règlement: (C) VIREMENT <i>R. le 02/12/25</i>			
Echéance(s)			
12/12/2025		381,15 €	

PAIEMENT : Toute somme impayée à l'échéance entraîne pour l'acheteur l'application des pénalités de retard (loi LME) à un taux de 5% sans préjudice de l'exigibilité. Ce taux ne peut être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal (art. L441-9 du code de commerce). Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera facturée en cas de dépassement des délais de paiement selon la loi 2012-387 (article 121). En l'absence de mention expresse contraire figurant dans le corps de la facture, aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

RESERVE DE PROPRIETE : le vendeur conserve l'entière propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts (Loi 80-335 du 12/05/1980)

NUTRILIM SA au capital de 4 606 963€ - RCS Brive 401424353 - SIRET : 401 424 353 00019 - Siège social : 215, Route du Moulin du Claux - 19140 SAINT-YBARD

N° TVA intra-communautaire : FR2940142435300019 / APE 1091Z

Ets secondaire Aliments Simbelie - SIRET 401 424 353 00068 - Tél / 05 55 85 92 01 - Fax : 05 55 85 91 00 - E-mail : contact@aliments-simbelie.com

N° enregistrement : FR19178002 - EMB : 19178A - Issu d'un site certifié OQUALIM-RCNA